



Degat sur un dessin a la suite d'un travail malencontreux

Par **rinka**, le **26/05/2010** à **23:06**

Bonjour, je suis restauratrice d'art .Un marchand m'a confiée un dessin à restaurer appartenant à un de ses clients.Son client conteste mon travail,la facture que j'ai faite est au nom du marchand avec le nom du client mentionné(mr dupond pour mr untel).Cette facture a été réglée par un chèque du marchand.Vers qui doit se retourner le client ?Vers quelle compagnie d'assurance le client doit s'adresser (le marchand ou moi ?)et à qui en incombe la responsabilité?Merci pour vos conseils.Dans l'attente d'une réponse rapide.

Cordialement .

Je précise que je n'ai pas eu de contact ni téléphonique ni visuel avec ce client.